

**Circonscription de LURE**

Frédérique MILLERAND, IEN

Téléphone : 03.84.62.83.51

Mél : ce.ienlure.dsden70 @ac-besancon.fr

3, Place de la Libération  
70200 Lure

**Note d'information n°2  
Plan de formation de circonscription 2020-2021**

La présente note a pour objectif de vous présenter le plan de formation de la circonscription pour l'année 2020-2021 afin de vous aider à planifier votre année scolaire.

<i>Nom / prénom</i>	<i>Émargement</i>	<i>Nom / prénom</i>	<i>Émargement</i>

**Cette note d'information doit être communiquée à l'ensemble des personnels de l'école (membres des RASED, personnels de remplacement ...). Une fois lue, elle devra être archivée.**

## 1. Finalités du plan de formation

Le plan de formation élaboré par l'ensemble de l'équipe de circonscription a pour objectifs :

- de répondre à des besoins clairement identifiés par l'institution (au travers des rendez-vous de carrière, des acquis des élèves, des stages de formation continue, des liaisons école-collège,...) ;
- de répondre à des besoins individuels de formation.

Il tient compte des priorités nationales, académiques, départementales et de circonscription et s'inscrit autant que possible, dans un plan tri annuel, dans un souci de continuité et de cohérence. Il doit constituer un levier essentiel pour l'amélioration des acquis des élèves. Ainsi, les formations suivies doivent permettre de réfléchir ensemble, de mutualiser pour que chacun puisse faire évoluer sa pratique de classe.

## 2. Obligations de service des enseignants

Conformément au **décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré**, dix-huit heures doivent être consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue. Les actions de formation continue doivent représenter au moins la moitié des dix-huit heures et être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques (m@gistère ou autre...). Ce temps est calculé au prorata de la quotité de service effectué par l'enseignant, à savoir :

- service à temps plein : 18h
- service à 75% : 13h30
- service à 50% : 9h

À temps plein, les formations se déclinent de la manière suivante :

- deux animations pédagogiques institutionnelles de 6 heures pour les enseignants tous cycles : 6 h en français et 6 heures en mathématiques.

Les modalités de travail retenues pour ces 6 heures, sont les suivantes :

### Cycle 1 :

- parcours M@gistère : références institutionnelles et didactiques - 2h
- présentiel organisé par regroupement d'écoles en fonction des secteurs de collège - 3h
- classe via : retour sur mise en œuvre dans les classes – 1h

### Cycles 2 et 3 :

- présentiel organisé par regroupement d'écoles en fonction des secteurs de collège - 3h
- conférence - 3h

- un forum pédagogique durant lequel seront mis en place des ateliers thématiques animés par un ou plusieurs enseignants et/ou formateurs de la circonscription.

Les modalités d'organisation du forum vous seront précisées ultérieurement.

- une conférence tous cycles de 3 heures

- Des parcours spécifiques sont organisés pour les directeurs, les T1/T2,T3, les enseignants TR, les écoles concernées par les plans mathématiques et français ainsi que les écoles concernées par les appels à projets ENIR.

En fonction de la quotité de service vous pourrez organiser votre plan de formation de la manière suivante :

ORS	Enseignant de Cycle 1	Enseignant de Cycle 2	Enseignant de Cycle 3
100 %	- 6h Animation institutionnelle en français - 6h Animation institutionnelle en mathématiques - 3h conférence cycle 1 - 3h conférence tous cycles	- 3h Animation institutionnelle en français + 3h conférence - 6h Animation institutionnelle en mathématiques - 3h conférence tous cycles - 3h forum pédagogique	- 3h Animation institutionnelle en français + 3h conférence - 6h Animation institutionnelle en mathématiques - 3h conférence tous cycles - 3h forum pédagogique
75 % (13h30)	- 5 h Animation institutionnelle en français (moins la classe Via) - 5 h Animation institutionnelle en mathématiques (moins la classe Via) - 3h30 Conférence	- 3 h Animation institutionnelle en français - 5 h Animation institutionnelle en mathématiques (moins la classe Via) - 5h30 Conférence et/ou forum pédagogique	- 3 h Animation institutionnelle en français - 5 h Animation institutionnelle en mathématiques (moins la classe Via) - 5h30 Conférence et/ou forum pédagogique
50 % (9h00)	- 3h Animation institutionnelle en français (présentiel) - 3h Animation institutionnelle en mathématiques (présentiel) - 3h Conférence	- 3h Animation institutionnelle en français (présentiel) - 3h Animation institutionnelle en mathématiques (présentiel) - 3h Conférence ou forum pédagogique	- 3h Animation institutionnelle en français (présentiel) - 3h Animation institutionnelle en mathématiques (présentiel) - 3h Conférence ou forum pédagogique

**Tous les temps de formation nécessitent une inscription individuelle sur l'application « GAÏA ».**

Les animations pédagogiques seront organisées sur des mercredis. Les heures de formation proposées dans le cadre des parcours spécifiques sont à déduire du forum pédagogique.

- ✓ Les enseignants T1,T2 et T3 effectueront obligatoirement le module « Vers un enseignement explicite de la compréhension au CP ».
- ✓ Les titulaires remplaçants effectueront une formation obligatoire (ASH) de 3 heures (à déduire du forum pédagogique ou de la conférence tous cycles) ainsi que les formations en fonction du cycle de leur choix, selon les mêmes modalités que définies précédemment.
- ✓ Pour les directeurs, une formation spécifique est à choisir parmi les propositions suivantes :
  - La pédagogie de projet (3h)
  - Prévention et sécurité (3h)

La réunion de rentrée des directeurs sera considérée comme un module de formation spécifique.

- ✓ Parcours Arts (3h au choix à prendre sur le forum pédagogique)
  - 3h d'accompagnement sur la sélection de films pour les enseignants inscrits sur le dispositif « Ecole et cinéma »
  - 3h d'atelier de pratique avec un réalisateur pour les enseignants inscrits sur le dispositif « Ecole et cinéma »
  - 3h d'atelier avec un artiste autour de la chanson et de l'oralité pour les enseignants inscrits sur le dispositif « JMF »

Les enseignants spécialisés d'ULIS et du RASED, peuvent participer à tout ou partie du plan de formation de circonscription.

Les animations pédagogiques et les actions de formation font partie de l'obligation de service des enseignants. Toute absence doit donc faire l'objet d'une autorisation.

Les réunions d'information syndicale sont à déduire de préférence des temps de formation organisés à distance.

Je vous remercie d'informer l'équipe de circonscription du choix retenu pour cette déduction (merci de nous indiquer précisément le module de formation substitué) pour que nous puissions prévenir les formateurs dans les meilleurs délais et ainsi pouvoir réorganiser les formations le cas échéant.

### 3. Stages écoles

Dispositif Gaïa	Ecoles	Libellé	Dates prévues
de20	Lure Jean Macé maternelle	Explorer le monde	11 janvier 2021
de21	Luze et Coisevaux	Formation aux gestes de premiers secours	1 <sup>er</sup> juin 2021
de22	Héricourt Louise Michel	Les espaces au service des apprentissages	14 décembre 2020
de23	Héricourt Ploye	Climat scolaire	18 janvier 2021
de24	Héricourt Ploye	Elèves à besoins spécifiques	29 janvier 2021
de25	La Halle maternelle Lure + Champey	Apprendre à porter secours	3 juin 2021
de26	La Halle maternelle Lure	Accueillir des enfants allophones	25 septembre 2020
de27	Magny Vernois	Utilisation des tablettes	4 mai 2021
de28	Saulnot	Formation aux premiers secours	4 juin 2021
de29	Lure Jean Macé	Enfants voyageurs	6 novembre 2020

**4. Les écoles concernées par les appels à projet numérique** bénéficieront de 6h de formation au cours de l'année scolaire organisées comme suit :

- 3 heures de formation par les E-RUN à travers les entractes numériques (à prendre sur les 3h de conférence tous cycles)
- 3 heures d'accompagnement sur site (à prendre sur les 3h du forum pédagogique)

Ecoles de la circonscription candidates : Roye, Plancher les Mines, Saulnot, Champey, Luze, Magny Vernois

*« Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. » Arrêté du 16-4-2015 - J.O. du 17-4-2015*

## 5. Plan Français et Plan Mathématiques

→ Enseignants concernés

Secteurs concernés/ Année scolaire	C1 Secteur Lure – Champagney Bas 37 PE	C1 Secteur Héricourt- Champagney Haut 45 PE	C2 Secteur Lure – Champagney Bas 47 PE	C2 Secteur Héricourt- Champagney Haut 50 PE	C3 Secteur Lure- Champagney Bas 32 PE	C3 Secteur Héricourt – Champagney Haut 35 PE
2020/ 2021	Formation continue	Formation continue	Formation continue	Formation continue	Plan Mathématiques	Plan Français
2021/ 2022	Plan Mathématiques	Formation continue	Formation continue	Plan Français	Formation continue	Formation continue
2022/2023	Formation continue	Plan Mathématiques	Plan Français	Formation continue	Formation continue	Formation continue
2023/2024	Formation continue	Formation continue	Formation continue	Formation continue	Plan Français	Plan Mathématiques
2024/2025	Plan Français	Formation continue	Formation continue	Plan Mathématiques	Formation continue	Formation continue
2025/2026	Formation continue	Plan Français	Plan Mathématiques	Formation continue	Formation continue	Formation continue

Plan Français : 30 heures    Plan Mathématiques : 30 heures    Formation continue : 18 heures

Champagney Bas : Ronchamp élémentaire centre, Ronchamp Mourière, Champagney Eboulet, Clairegoutte

Champagney Bas : Champagney élémentaire, Frahier, Plancher Bas élémentaire, Plancher les mines, Errevet

→ Modalités d'organisation

Les enseignants concernés seront répartis en **4 constellations** et bénéficieront de **30h de formation**. Ils ne participeront pas au plan de formation continue, hormis aux 6h de formation institutionnelle français ou mathématiques.

Plan Français 2020/2021	Plan Mathématiques 2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation pédagogique institutionnelle français (3h) + conférence (3h)</li> <li>- Temps de présentation et de bilan, apports scientifiques, accompagnement des enseignants par le référent français de circonscription, observations croisées de classe (6h sur temps de classe + 6h conseils de cycle)</li> <li>- Temps de travail entre pairs en autonomie et/ou avec accompagnement du RF pour chaque constellation (12h du PAF non réalisées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation pédagogique institutionnelle mathématiques (6h)</li> <li>- Temps de présentation et de bilan, apports scientifiques, accompagnement des enseignants par les RMC de circonscription, observations croisées de classe (6h sur temps de classe + 6h conseils de cycle)</li> <li>- Temps de travail entre pairs en autonomie et/ou avec accompagnement des RMC pour chaque constellation (12h du PAF non réalisées)</li> </ul>

## 6. Inscriptions

Toute inscription s'effectuera par le biais de l'application « GAÏA ».

La campagne d'inscription qui a débuté le **11 septembre**, s'achèvera le **22 septembre**.

**Vous veillerez à noter précieusement les dates des animations auxquelles vous êtes inscrit(e).**

Je souhaite que ce plan de formation réponde au mieux à vos besoins et vous permette de vous enrichir professionnellement.

*L'inspectrice de l'Éducation nationale*



*Frédérique MILLERAND*